

## Présentation

Je m'appelle Fabienne Gagné, citoyenne de Lévis engagée pour le droit à un environnement sain.

## Triste histoire

Je veux vous présenter une histoire. C'est la mienne. Mon histoire est aussi celle des gens de mon quartier. Vous verrez finalement que c'est celle d'une collectivité.

Vous comprendrez que mon histoire n'a rien de sensationnelle, mais en résumé, mon histoire pourrait également s'imaginer comme celle d'un viol qui glace l'être en soi. De grandes entreprises veulent transgresser l'ordre de tout un territoire et l'harmonie d'une population.

Mon histoire débute en mai 2001, lors de l'acquisition d'une vieille maison rurale de Lévis sise dans un environnement sain et riche de ses paysages agricoles et patrimoniaux, cela en vue d'une retraite paisible et harmonieuse.

Cela fait maintenant bientôt six ans que j'investis pour améliorer et préserver mon environnement ainsi que mon milieu de vie. Mais ça fait trois ans que je souffre en moi-même depuis l'annonce de ce controversé projet. Je sais que je ne suis pas seule à ressentir cette douleur. Elle s'exprime par une inquiétude constante, du stress, de l'angoisse, du désarroi et beaucoup de tristesse. Du fond de mon cœur ces ressentiments ne font pas partie de la nature intrinsèque de mon être.

## Pourquoi je porte intérêt au projet

Ce projet suscite toute mon attention, car je suis d'abord et avant tout un être humain dans sa globalité. Je vis dans un environnement exceptionnel que des grandes entreprises veulent altérer par des infrastructures industrielles lourdes et dangereuses tout en transformant la vocation de zonage actuel.

Permettez-moi de vous dire que ça fait mal à l'intérieur de soi de penser que des étrangers veulent s'approprier notre territoire, notre environnement et en faire ce qu'ils veulent au fond. On ne sait aucunement ce qu'il pourrait advenir de notre quartier rural et résidentiel une fois cette première industrie lourde implantée. Quel développement connexe s'ensuivra ?

## Privilèges ou préjudices ?

Lors de la première partie des audiences publiques, monsieur le président de Rabaska n'a pas été capable de me donner un seul privilège de vivre à proximité d'une telle industrie jugée à hauts risques technologiques et dangereuse ? Pendant ces séances, il cherchait à démontrer des conséquences positives à l'échelle continentale et voir même planétaire ! Nous les résidents du voisinage occupants un environnement naturel, paisible et sécuritaire n'avons pas l'échine assez souple pour endosser les embarras et les inconvénients d'une telle infrastructure afin d'assouvir les intérêts pécuniaires et le profit corporatif de Gaz de France, Gaz Métro et Enbridge.

La ville de Lévis a présumé une liste de quelques avantages susceptibles de plaire à ses résidents de l'Est de la route Lallemand :

1. L'accès à une eau potable de qualité
2. Des avantages fiscaux
3. Des bornes fontaines
4. Des retombées sociales
5. Des retombées économiques

Les résidents de l'Est de la route Lallemand jouissent d'une eau souterraine d'excellente qualité, 85 % des propriétaires sont en défaveurs avec le prolongement d'un éventuel réseau d'aqueduc selon une pétition de septembre 2006. Surtout que ce prolongement est une concoction entre la ville et l'initiateur afin de donner une illusion de sécurité par la pose de bornes fontaines. Jamais au grand jamais les citoyens directement affectés n'ont été consultés lors des ententes secrètes avec le promoteur.

C'est honteux pour une ville qui s'encense être au service de ses citoyens. En cautionnant ce projet, Lévis force ses résidents de l'Est à se prostituer pour des gazodollars. Cela nous démontre que la ville est tout à fait déconnectée de sa population.

J'ai dressé une liste pressentie d'une vingtaine d'inconvénients et de préjudices de résider dans le voisinage d'une zone jugée indésirable par un haut fonctionnaire de la ville.

1. Nos santés morales et par conséquent physiques sont depuis trois ans dégradées et le seront davantage par le changement de vocation de notre territoire de vie.
2. Des inquiétudes conscientes et subconscientes hantent nos esprits concernant notre sécurité.
3. La dégradation de notre milieu de vie par des nuisances infernales de toutes sortes pendant les différentes phases des travaux : une forte augmentation du bruit, la luminosité, la densité du trafic routier, la poussière, la turbidité du fleuve et cela sur une période de 40 mois...
4. La dévaluation des propriétés car qui voudrait vivre à proximité d'une telle zone indésirable et trompeusement identifiée comme industrielle lourde et portuaire par la ville de Lévis, même Robert Tessier président de Gaz Métro a déjà déclaré qu'il n'y vivrait pas.
5. L'augmentation du stress et par conséquent la détérioration de notre climat de vie au quotidien.
6. Le projet présenté est trop rapproché du danger que représente les lignes de transport d'électricité à haute tension de 735 kilovolts et des champs magnétiques qui sont dégagés.
7. L'augmentation des gaz à effet de serre (GES) et l'augmentation de la pollution atmosphérique contrariant le protocole de Kyoto.
8. Le massacre d'un site unique à valeur historique, paysagère et touristique ajoutée de qualité exceptionnelle et unique.
9. Les dangers reliés à l'étroitesse du chenal de navigation route maritime achalandée et un fleuve glacé plusieurs mois par année.

10. L'assèchement de la nappe phréatique sur plusieurs mètres de profondeur est incompatible avec la poursuite de l'activité agricole autour des installations du projet.
11. Une augmentation à court ou moyen terme des primes d'assurance habitation liée au fait que cette industrie est jugée à hauts risques technologiques et dangereuse.
12. Le centre de ski de fond « Ville Guay » fréquenté par plusieurs centaines de personnes sera perturbé.
13. Ce projet n'a pas l'acceptabilité social des gens et des familles du voisinage.
14. Une école dans l'environnement immédiat de Rabaska est inconcevable.
15. Va à l'encontre des développements futurs de l'industrie du GNL qui est de s'implanter au large des côtes « Off shore » et loin des zones riveraines habitées.
16. Une entente entre la ville et l'initiateur pour sécuriser ses taxes municipales sur 35 et 50 ans sans se soucier des nombreuses préoccupations des citoyens et de leur sécurité est complètement aberrante et irresponsable.
17. À moyen terme la ville refileira sûrement une taxe verte supplémentaire à ses citoyens car elle sera devenue une grande productrice de gaz à effet de serre (GES) avec l'ajout de cette industrie polluante favorisant la dégradation de la qualité de l'air.
18. La détérioration des routes 132, Lallemand et rue de L'Anse avec un passage accrue des poids lourds.
19. Au moindre petit incident on peut penser que l'accès au fleuve nous sera limité et la sécurité resserrée. Nous privant ainsi d'un privilège unique que Québec en face tente par tout les moyens de redonner à ses citoyens, le fleuve.
20. Va tout simplement à l'encontre du développement durable et de notre droit de vivre dans un environnement sain.

### **Saccage territorial et mal être**

Qui pense à nous dans notre habitat, notre environnement que l'on veut saccager ? Le mal-être de ce saccage territorial personne ne l'a encore caractérisé. Depuis trois ans, Rabaska nous corrode par l'acidité de son projet. Dans mon vocabulaire, j'appelle cet état de choses de la torture psychologique et à la longue, c'est notre santé à tout les niveaux qui est attaquée.

Peut-on ainsi déraciner de leurs ports d'attache des gens qui y sont établis depuis de nombreuses générations ? Peut-on laisser détruire, en échange de quelques millions de dollars en taxes, un patrimoine vieux d'environ 400 ans en l'espace de quelques années et pour des intérêts étrangers ? Vous n'êtes pas contents, alors on vous compense dans un rayon de 1 500 mètres qu'on nous radote. Tandis que Rabaska parle de bénéfice à l'échelle continentale et voir même planétaire ! Personnellement, j'ai le malheur ou le bonheur d'être tout juste à l'extérieur de cette ceinture des compensés que les dirigeants de Rabaska cherchent surtout à faire taire ou à vider les lieux. Je me questionne également à savoir, s'il s'agit d'une tragédie ou d'une comédie ? Ce qui est certain, c'est que je suis bouleversé par cette pouidière.

Depuis trois ans notre vie s'est arrêtée sur ce chapitre irritant et empoisonnant. Rabaska érode nos esprits. Il faut que cela cesse! C'est malsain. Nous sommes des êtres intérieurement paisibles et nous voulons tous retrouver cette quiétude dans nos cœurs et dans nos têtes.

Quels seront les suivis psychosociaux qui pourront être fait une fois l'atteinte à notre droit à un environnement sain enclenché? Le seul palliatif est le respect de la population et l'abandon du projet sur ce site humanisé à valeur paysagère, touristique et historique éminente. Avant d'effectuer un suivi, ne faut-il pas d'abord procéder à une étude détaillée et caractérisée sur ces êtres humains dont les santés : physique, mentale et spirituelle sont perturbées? Que vaut notre vie et notre santé aux yeux de la ville et de l'initiateur?

Il ne faut pas défigurer l'âme des êtres humains qui donne humanité et beauté au paysage de la porte d'entrée de la Capitale Nationale.

### **Refus social et études inachevées**

Depuis trois ans la loyauté d'honnêtes gens de tout un quartier de la rive sud de Québec et de l'Île d'Orléans est écrasée par le poids du non-respect d'un consortium assoiffé de profit à tout prix. Où est l'humanisme dans toute cette démarche?

D'abord et avant tout l'acceptation sociale s'appuie sur le respect de l'être. Le respect basé sur la conscience que l'être humain a de la valeur. Vous comprendrez que le non-respect blesse l'être à l'intérieur de soi. Quant il y a blessure, souvent le rebondissement est obscur et dangereux. Le non respect basé sur l'ignorance sème le mal, le crime. L'humain est totalement ignoré dans cette circonstance. Pourquoi? Parce que la population locale refuse le projet et que le site retenu est inapproprié. Le respect c'est de travailler avec une vision globale unissant les citoyens, le territoire, le paysage, le patrimoine, ayant comme objectif commun le développement durable dans les trois aspects du temps, le passé, le présent et l'avenir.

Ignorer l'Être pour l'avoir, c'est de la cruauté mentale et spirituelle. Rabaska est en train de tuer le cœur d'une population.

Je ne comprends toujours pas pourquoi l'étude d'impact porte aussi peu ou très, très peu d'attention et de soins au drame humain et spirituel que vivent des centaines de familles éprouvées par la modification et le bousillage de leur environnement immédiat quatre fois centennaires en comparaison aux études et au bichonnage apportés au milieu biologique?  
Serait-ce que l'étude d'impact de l'initiateur est incomplète et inachevée?

### **4. Conclusion**

Je souhaite ardemment que ce chapitre troublant de ma vie (Rabaska) cesse très prochainement.

Notre vie en bleu, c'est notre sérénité intérieure, c'est le calme de notre port d'attache, ce sont ces terres agricoles et ce fleuve Saint-Laurent « Berceau de la Nouvelle-France ». L'Homme dans sa globalité à **droit à un environnement sain**, (un droit désormais inscrit dans la Charte des droits et liberté du Québec) et je le réclame au nom des gens de mon quartier, de tous les Lévisiens et de tous les Québécois.